

Auto-évaluation interne	
Données de l'entreprise	CP: AF 2.2 & 15.1
Nom de l'entreprise :	
Nom du gérant :	Date :

- Auto-évaluation interne, à effectuer tous les ans, sous la responsabilité du producteur, avant le début de l'évaluation externe effectuée par l'organisme de certification.
- Sur la base de la liste de contrôle – voir : <http://www.globalgap.org/documents>.
- Prévoir un commentaire pour tous les points de contrôle qualifiés de « pas d'application » (*not applicable*) ou « non conforme » (*non-compliant*).
- Y compris : Déclaration sur la sécurité alimentaire (Food Safety Policy Declaration) (CPC AF 15.1).

Points importants

La Norme GLOBALG.A.P. accorde une attention particulière et/ou impose des exigences spécifiques aux éléments ou aux activités suivants. Vous pouvez signaler leur présence et/ou leur applicabilité à votre entreprise, afin que vous disposiez, lors d'une auto-évaluation interne, et pour que l'organisme de certification dispose, lors d'une l'évaluation externe, d'un aperçu pratique qui servira de fil rouge pour parcourir la liste de contrôle.

	Certificat G-040 et/ou Vegaplan valable
	Entreprise familiale (aucun travailleur extérieur ; uniquement les membres d'une même famille, en plus du/des chef(s) d'entreprise)
	Travailleurs extérieurs actifs
	Logement des travailleurs (saisonniers)
	Intervention de travailleurs indépendants
	Activités frontalières (producteur belge implanté dans une région qui partage des frontières avec plusieurs pays, qui en plus du/des site(s) belge(s) possède un ou plusieurs sites de production dans un pays voisin.
	Propriétaire de sites de production/parcelles
	Locataire de sites de production/parcelles
	Production parallèle (production GLOBALG.A.P. produit certifié ou non certifié)
	Propriété parallèle – achat GLOBALG.A.P. produit certifié
	Propriété parallèle – achat non GLOBALG.A.P. produit certifié
	Produce handling (traitement des produits après la récolte)
	Vente à domicile des produits
	Emballage dans les emballages finaux destinés au consommateur
	Affiliation à une organisation de producteurs
	Vente par un acheteur fixe, à savoir
	Application de fumier animal
	Irrigation / fertigation
	Eau de source propre
	Application de produits phytopharmaceutiques
	Présence d'un local / d'une armoire phyto / d'un stockage de produits phytopharmaceutiques
	Autre
	Autre
	Autre

	Rédaction initiale	Révision 01	Révision 02	Révision 03
Modifications par rapport à la version précédente ?				
		OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
Si OUI : mettre clairement en évidence les modifications et les compléments sur le document ou éventuellement utiliser un nouveau document.				
Responsable (nom)				
Date				
Signature				